



certification périmée et coûteuse; les problèmes posés par la plate-forme qui avaient surgi au moment des entrevues pour l'évaluation ont été réglés depuis. Des mesures sont en place pour surveiller le progrès du développement, qui a été excellent jusqu'à présent, et un comité de mise au point de produits a été établi avec les CA.

Il convient de noter que selon les sondages menés auprès des clients deux fois par année par une entreprise indépendante, les clients sont d'avis de façon constante que la formation qu'ils reçoivent est pratique, pertinente, à jour et que les jeunes qui dispensent la formation sont compétents. En dépit des problèmes soulevés par les CA, de nombreux produits (principalement ceux qui appartiennent à la série de produits liés au commerce électronique et qui contribuent à l'atteinte des objectifs d'IC en ce qui a trait au PME) ont été mis à jour au cours des deux dernières années. Six produits nationaux sur 7 de *Le commerce électronique - première étape* ont été mis à jour pour pouvoir être utilisés par tous les CA. L'innovation au chapitre de l'innovation des produits est activement encouragée. Des produits additionnels ou des ajouts aux modules existants ont été mis au point par les CA individuels, testés dans un marché et font ensuite partie de la gamme plus large de produits (p. ex. Les modules Optimisation des moteurs de recherche et Recherche en direct sur les entreprises ont été ajoutés au cours des deux dernières années).

**Recommandation 2 :** Explorer les options pour obtenir du financement additionnel et avoir une souplesse accrue dans les dispositions régissant l'embauche de jeunes pour le programme.

**Réponse de la gestion :** *D'accord.*

Le financement pour Étudiants bien branchés provient entièrement de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ, 2,9 millions de dollars, S et C, 0,6 million de dollars, F et E). Au moment du dernier renouvellement de la SEJ (2003-2004 à 2007-2008), des dispositions additionnelles ont été imposées, à savoir que les jeunes doivent retourner aux études à la suite d'un stage, que les stages doivent être à court terme et que les ententes de contribution ne doivent pas dépasser une année. Il n'y a pas grand'chose qui peut être fait dans l'immédiat pour changer ces paramètres. Toutefois, advenant le renouvellement de la SEJ, des recommandations seront faites à la communauté interministérielle de la SEJ relativement aux changements à apporter à ces paramètres et à d'autres paramètres, ainsi qu'en ce qui a trait à du financement additionnel. Nonobstant les exigences de la SEJ, les dispositions d'Étudiants bien branchés et l'entente de contribution avec l'ACCC, ainsi que l'excellente collaboration avec l'ACCC et avec les CA, offrent la flexibilité nécessaire pour apporter certains changements au programme; ces derniers ont déjà été apportés dans les ententes conclues avec les CA pour 2006-2007.

Du financement additionnel atténuerait la plupart des préoccupations exprimées dans l'évaluation formative sans entraîner les hausses correspondantes des frais généraux; un tel financement permettrait des économies accrues, un rayonnement régional accru, particulièrement dans les collectivités de langue officielle en situation minoritaire, et une contribution légèrement plus

élevée aux salaires des coordonnateurs des CA. Déjà, les revenus conservés par les CA et les contributions en nature apportent entre 1 et 1,5 million de dollars de plus au programme et sont utilisés pour pouvoir embaucher un nombre accru de jeunes, former un plus grand nombre de clients, payer le marketing local et les salaires des coordonnateurs et les frais généraux. Les CA ont affirmé qu'il n'avaient pas eu de difficulté à recruter le nombre de jeunes nécessaire; en 2004-2005, il y aurait eu une demande pour 60 autres stages.

**Recommandation 3 :** Examiner les exigences en matière de rapport afin de déterminer si le fardeau des rapports imposé aux CA, qui a augmenté lorsque EBB a commencé à être mis en oeuvre par l'entremise d'une entente de contribution, peut être réduit.

**Réponse de la gestion :** *D'accord.*

Des mesures plus rigoureuses du rendement et des mesures de rapports ont été introduites en 2003-2004 dans le cadre du mouvement vers les ententes de contribution pour assurer une meilleure reddition de comptes pour les sommes reçues; Ces dernières ne sont pas considérées comme un fardeau déraisonnable. Les avantages obtenus sont des historiques d'expertise, une adhésion claire à l'esprit des objectifs du programme, une haute gestion engagée à l'égard des établissements d'enseignement mettant en oeuvre le programme, et une rotation des activités de vérification et d'évaluation instaurée par l'ACCC. Ces avantages sont considérés comme étant un facteur très positif pour la conception du programme, même s'il a posé des défis pour les CA.

Toutefois, l'ACCC explore avec les CA la façon dont les rapports individuels très précis qu'ils exigent actuellement pourraient être simplifiés pour réduire le temps requis par les CA pour rendre des comptes. D'autres exigences de rapport imposées par l'établissement hôte d'un AC pourraient aussi ajouter aux exigences en matière de rapport, mais ne peuvent être influencées par l'ACCC.

Il est à noter que les mesures établies en 2003 ont entraîné la perte de certains CA qui auraient pu n'être pas disposés ou en mesure de se soumettre à une approche plus rigoureuse et à une responsabilité financière plus rigoureuse. L'ACCC a eu peu de difficultés à remplacer ces CA par de nouveaux, en faisant valoir auprès de la haute direction des établissements hôtes qu'il s'agit d'un programme de contribution, et que d'autres avantages utiles en découlent, notamment une implication accrue avec les entreprises locales et une expérience de travail pertinente acquise par les étudiants.

**Recommandation 4 :** Explorer les options permettant d'atténuer les pressions auxquelles font face les nouveaux CA lorsqu'ils se joignent au programme et qu'ils doivent s'établir sur les marchés locaux pour les produits et services d'EBB.

**Réponse de la gestion :***D'accord.*

L'ACCC a déjà agi pour atténuer les pressions auxquelles font face les nouveaux CA. Elle a organisé des séances formelles d'orientation pour les nouveaux coordonnateurs, du mentorat assuré par les coordonnateurs dans les centres établis, une planification d'entreprise rigoureuse et l'évaluation des plans et la prestation de conseils par l'ACCC; et de l'aide au chapitre du marketing. L'ACCC met un accent particulier sur le placement approprié d'Étudiants bien branchés au sein de l'établissement hôte, ayant appris avec l'expérience que le placement dans un milieu axé sur les affaires entraîne la meilleure réussite. Les activités entourant la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire du programme devraient également contribuer à faire connaître le programme et à attirer des clients suscitant des revenus.

Il semble que ces mesures résultent en l'établissement rapide de centres. Par exemple, deux centres plus nouveaux établis en 2005-2006 ont dépassé leurs objectifs relativement aux clients (La Cité Collégiale à Ottawa, de 129 %, Memorial University à Terre-Neuve-et-Labrador, de 106 %). Un autre centre établi seulement en janvier 2006 (à la University of Alberta à Edmonton) avait déjà, à la mi-mars, embauché tous ses stagiaires et établi des initiatives de marketing clés incluant des séminaires lors d'une journée Portes ouvertes et des bulletins électroniques, qui ont amené de nombreux clients.